

Inscription Saison 2026/2027 du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027

Une nouvelle saison d'athlétisme commence et vous souhaitez vous inscrire ou renouveler votre inscription à ABV Pouzauges ?

Vous avez le choix entre adhésion et licence FFA :

- l'adhésion permet de participer à la vie du club
- la licence running ne permet d'être qualifié qu'au niveau départemental
- la licence compétition permet de se qualifier au niveau départemental, régional et plus !

Pour une adhésion	Pour une licence FFA
Transmettre: - la fiche d'inscription - la fiche de bénévolat - l'autorisation parentale pour les mineurs - une attestation de responsabilité civile et prendre connaissance de la charte OU Compléter l'inscription en ligne sur le site https://admin.abvendee.fr/inscription et transmettre la fiche de bénévolat complétée (à Jean-Marie Chauvet ou dans la boîte aux lettres du local du club)	Transmettre: - la fiche d'inscription - la fiche de bénévolat - l'autorisation parentale pour les mineurs OU Effectuer: - l'inscription en ligne sur le site https://admin.abvendee.fr/inscription - le PPS ⁽¹⁾ par le lien indiqué en cours d'inscription et transmettre la fiche de bénévolat complétée (à Jean-Marie Chauvet ou dans la boîte aux lettres du local du club) <i>⁽¹⁾ Merci de prévenir Jean-Marie Chauvet lorsque le PPS est réalisé</i>
⚠ l'adhésion ne sera validée qu'après réception - du paiement de la cotisation - du retour de la fiche Bénévolat	

Jean-Marie Chauvet - 14 rue de l'échalier - 85700 Montournais
Tél: 06 73 26 64 48 - jm.chauvet85700@gmail.com

Bonne saison à tous !

Les membres du bureau

ABV POUZAUGES

Fédération Française d'Athlétisme – Inter région Centre Atlantique – Ligue des Pays de Loire
Association loi 1901, n° d'agrément W851000944 - Siège social : Mairie de Pouzauges (85700)
Affiliation FFA n° 085032 – n° d'agrément DDJS S/02-85-855 - n° SIREN/SIRET : 448233130

Bulletin d'inscription Saison 2026-2027

Nom et prénom : Sexe :

Date de naissance :/...../..... Nationalité :

Adresse :

Commune : Code postal :

Adresse mail :@..... Tél. portable :

(merci d'écrire très lisiblement pour éviter les erreurs de saisie)

Numéro de licence si déjà licencié : Nouvelle adhésion : ☐

J'accepte que mes coordonnées soient données aux licenciés du club : Oui ☐ Non ☐

Cochez la case correspondant à votre choix:

JEUNES (de 2012 à 2019)	(Tarifs sans réduction)
⇒ U10 : de 2018 et 2019 (Eveil Athlé)	
☐ ADHÉSION (pas de licence FFA)	130 €
<i>L'adhésion ne donne pas droit au Pass'Sport.</i>	
☐ LICENCE (licence compétition FFA)	155 €
⇒ U12 : de 2016 et 2017 (<i>Poussins</i>)	
☐ LICENCE (licence compétition FFA)	155 €
⇒ U14 : de 2014 et 2015 (<i>Benjamins</i>) et U16 : de 2012 et 2013 (<i>Minimes</i>)	
☐ LICENCE (licence compétition FFA)	155 €
Les parents des compétiteurs s'engagent à accompagner suivant un planning établi en début de saison.	
U18 et ADULTES (de 2011 et avant) COURSE À PIED & MARCHE NORDIQUE	
☐ ADHÉSION (pas de licence FFA)	130 €
☐ LICENCE FFA running	155 €
☐ LICENCE FFA compétition	170 €
☐ (à cocher) Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription exposées, consultables sur abvpouzauges.fr	

Une réduction de 40€ est accordée si vous vous engagez en tant que bénévole, en renvoyant la fiche de bénévolat.

Données informatiques : ☐ je ne souhaite pas que les données informatiques soient cédées par la FFA à des partenaires commerciaux

Date : le _____

Signature (Le licencié ou le représentant légal si le licencié est mineur)

FICHE DE BÉNÉVOLAT à l'ABV Pouzauges

Les cotisations de la saison 2026-2027 sont identiques à celles de la saison précédente.

Pour maintenir ces tarifs, nous avons besoin de compter sur votre **participation** à nos différentes actions. C'est pourquoi nous vous remercions de bien vouloir compléter cette fiche d'engagement en tant que bénévole.

Votre adhésion ou licence ne sera validée que si nous recevons l'engagement ci-dessous
(envoi par mail possible)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Adresse mail :@.....

(merci d'écrire très lisiblement pour éviter les erreurs de saisie)

Je m'engage à être bénévole sur le Trail Pouzaugeais et à participer à une des activités mentionnées ci-dessous.

En cas d'indisponibilité, je m'engage à trouver un remplaçant OU les 40€ ne seront pas déduits de ma cotisation.

Choix (à cocher X2 minimum)	Actions organisées par le club	Période	Missions
☐	Le Trail Pouzaugeais 2027	21 mars 2027 (besoins le 19, 20 et 21/03)	Organisation, Montage, Signaleur, Bar, Inscriptions, Démontage

☐	Cross UGSEL à Pouzauges (Château)	9 octobre (fin de journée) et /ou 10 octobre (matin) 2026	Encadrement des jeunes sur le parcours
☐	Entretien des sentiers	octobre 2026 et février 2027 (samedi matin)	Nettoyage des sentiers sur la commune de Pouzauges
☐	Accompagnement des jeunes sur quelques compétitions (hors parents des compétiteurs)	à voir avec l'entraîneur	Covoiturer / aider les jeunes sur quelques compétitions de week-end
☐	Encadrement des jeunes lors des entraînements	à voir avec l'entraîneur	Aider l'entraîneur sur les séances hebdomadaires
☐	Participation dans une commission d'organisation du club	à voir avec un membre du bureau	Partenariat, Communication, Evenementiel, Trail...

☐	Je ne souhaite pas m'engager	Saison 2026/2027	Je paye ma cotisation plein tarif
--------------------------	------------------------------	------------------	-----------------------------------

Merci pour votre contribution, le club a besoin de vous pour exister !

Charte de l'ABV POUZAUGES

La charte du club permet la bonne marche du club et aide les dirigeants, entraîneurs, athlètes et parents dans leurs rôles respectifs. **Adhérer au club, c'est s'engager à respecter l'éthique du club et de l'athlétisme.**

Les athlètes, encadrants, entraîneurs et dirigeants représentent le club et doivent donner une bonne image par un comportement exemplaire autant sur le stade qu'en dehors. Le non-respect de ces règles pourra, le cas échéant, donner lieu à des mesures que le président et le bureau jugeront nécessaires.

Le licencié ou l'adhérent :

- s'engage à faire preuve de politesse, à respecter les règles et l'autorité des dirigeants du club, des entraîneurs et des officiels lors des compétitions.
- s'engage à disposer d'une tenue et d'un équipement adapté à la pratique de l'athlétisme.
- s'engage à respecter le matériel mis à sa disposition, à l'utiliser selon les règles de sécurité, à aider pour le rangement après l'entraînement, à garder les locaux propres et en bon état.
- s'engage à faire preuve d'assiduité et de ponctualité en respectant les heures d'entraînement fixées.

Les parents de licencié ou d'adhérent :

- s'engagent à respecter l'autorité de l'entraîneur et des dirigeants.
- s'engagent à participer à la vie du club (coup de main et autres)
- s'engagent à s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de déposer son enfant.
- s'engagent à récupérer son enfant au stade.

Autorisation parentale

Je soussigné, Madame ou Monsieur (supprimer la mention inutile) :

Demeurant :

Code postal : Commune :

N° de téléphone :

Adresse mail :@..... (merci d'écrire très lisiblement pour éviter les erreurs de saisie)

Autorise mon enfant, Nom : Prénom :

A être transporté dans le véhicule du club, les véhicules personnels des animateurs et dirigeants ou d'autres parents, à chaque fois que cela sera nécessaire au cours des activités du club.

J'autorise également les organisateurs à prendre les dispositions nécessaires en cas de blessure de mon enfant, hospitalisation ou intervention chirurgicale si nécessité constatée par un médecin, et ce dans l'impossibilité de me joindre.

Conformément à l'article R 232-45 du code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, j'autorise la réalisation de prélèvement, nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

Médecin de famille : Nom :

N° de téléphone :

Préciser les allergies éventuelles (et prévenir l'encadrant):

.....

.....

Merci de porter la mention « Lu et approuvé », dater et signer

Conditions générales d'inscription

Choix de la licence : La licence Running ne permet pas de disputer les championnats de cross à partir des régionaux, ni les compétitions sur piste et les épreuves sur routes qualificatives aux championnats de France.

Loi Informatique et Libertés : loi du 6 février 1978. Le signataire du bulletin d'adhésion est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SIFFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète).

Le signataire du bulletin d'adhésion est informé de son droit d'accès, de communication, et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr.

Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case réservée à cet effet sur le bulletin d'inscription (l'absence de réponse vaut acceptation).

Droit à l'image : le signataire du bulletin d'adhésion autorise le club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial.

Assurances : articles L 321-1, L 321-4, L 321-6 du code du sport. Le signataire du bulletin d'inscription accepte l'assurance individuelle accident de base et assistance, couvrant les dommages corporels auxquels la pratique de l'athlétisme proposée par la FFA, par l'intermédiaire de son assureur (consultable sur le site www.athle.fr rubrique Assurances).

Réduction : une réduction de 10 € par inscription est accordée aux familles qui cumulent 3 inscriptions ou plus. Cette réduction est uniquement valable si la demande est complétée avant le **1^{er} octobre 2026**.

Juges (licence FFA obligatoire) : Il y a un **fort besoin de juges** sur les compétitions. Si vous êtes intéressés pour être formés (formation gratuite), merci de vous rapprocher d'un membre du bureau ou de l'entraîneur. ***Nous vous offrirons la licence en remerciement de votre engagement*** (1^{ère} formation le 3 octobre prochain).

Type de paiement accepté : par virement bancaire, chèque bancaire à l'ordre d'**ABV Pouzauges** (possibilité de régler en 2 fois), coupons, Pass Sport, chèques vacances (à adresser à : **Jean-Marie CHAUVET** – 14 rue de l'Echalier – 85700 MONTOURNAIS).

Un « petit » aperçu du mode de fonctionnement du club avec la composition des membres du Comité Directeur.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou nous aider plus ponctuellement en intégrant une commission ou un pôle spécifique, n'hésitez pas à vous manifester !

Date à retenir :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB : vendredi 6 novembre 2026 à 20h
Salle des Remparts de Pouzauges

NOUVEAUTÉ Le comité directeur

ABV POUZAUGES

Saison 2025 — 2026



PRÉSIDENT

Tony Pubert

TRÉSORIÈRE

Laurence Arnaud

TRÉSORIER S ADJOINTS

Jean-Marie Chauvet
Sylvie Grisollet

SECRÉTAIRE

Marie Paillat

Pôles

Pôle Compétition RÉFÉRENT David Bigaud MEMBRES › Medhi Gaborit › Bruno Brisseau	Pôle Communication RÉFÉRENT Freddy Bély MEMBRES <i>Aucun membre pour l'instant</i>
Pôle Sponsor RÉFÉRENT Nathalie Gaillard MEMBRES <i>Aucun membre pour l'instant</i>	Pôle Événement RÉFÉRENT Patricia Jadaud MEMBRES › Nadège Guéry › Justine Guilloteau › Frédérique Poiraud

Commission Trail



Commission Trail

9 membres

- | | | |
|----------------------|----------------------|----------------------|
| › Fabien Billaud | › Nicolas Blanchard | › Quentin Chauvet |
| › Jean-Marie Chauvet | › Justine Guilloteau | › Frédérique Poiraud |
| › Tony Pubert | › Gilles Serin | › Roger Thomoux |

Créneaux d'entraînement / Stade Jacques Chartier (Pouzauges)

Jours d'entraînement	Catégories	Horaires	Date de rentrée 2026
Lundi	• Marche nordique 	• 8H45 (départ du stade)- 11H	7 septembre
Mardi	• U14 Benjamins / U16 Minimes 	• 17H30–18H50	8 septembre
	• Adultes 	• 18 H 30- 20h00 : échauffement et séances encadrées spécifiques « fractionné » ou « trail »	1er septembre
Mercredi	• U10 Eveil Athlé / U12 Poussins 	• 14H15– 15H45	9 septembre
	• Running Loisirs 	• 18H15- 19h45	2 septembre
	• Marche Nordique 	• 18H30- 20H00	2 septembre
Jeudi	• U14 Benjamins / U16 Minimes / U18 Cadets 	• 17H30–18H50	10 septembre
	• Adultes 	• 18 H 30- 20h00 : échauffement et séance encadrée spécifique	3 septembre
Vendredi	• Marche Nordique 	• 9H00-11H00	4 septembre
Samedi	• Running Loisirs 	• 10H00-12H00 (sortie sans encadrant)	5 septembre

Des permanences pour les inscriptions seront assurées :

les mardis 1/09 et 08/09, les mercredis 02/09 et 09/09 et jeudis 03/09 et 10/09 à 19h45

Les séances d'essai auront lieu **en semaines 37 et 38**